

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Conditions d'inscriptions :

Les inscriptions s'effectuent sur engagement annuel allant de début septembre à fin juin, vacances non incluses.

Les tarifs restent les mêmes jusqu'à fin octobre.

Pour les inscriptions en cours d'année, veuillez contacter les professeurs.

Fournir un certificat médical d'aptitude pour le cirque et les danses aériennes.

Le paiement s'effectue à l'inscription, en espèces ou chèque, (en 1 ou plusieurs chèques), à condition de remettre la totalité des chèques en même temps, ainsi que les frais d'adhésion.

Les règlements incomplets ne seront pas acceptés.

L'engagement annuel donne accès aux tarifs préférentiels et ne permet pas le remboursement en cas d'arrêt de la pratique.

Des tarifs trimestriels vous sont proposés mais bien moins avantageux et l'option « **tarifs trimestriels** » **ne peut basculer en tarifs annuels en cours d'année !**

C'est l'engagement de départ qui permet le tarif préférentiel !

Le programme pédagogique général de l'école est détaillé sur le site.

Le programme annuel d'activités est transmis dans les groupes d'adhérents: stages, spectacles, répétitions, etc.

Spectacle :

Nous produisons avec nos classes plusieurs formes de spectacle en fin d'année scolaire, permettant aux élèves de montrer leur travail.

Ces spectacles ne sont évidemment pas obligatoires, il est cependant indispensable d'informer rapidement l'équipe pédagogique de la non-participation de votre enfant au spectacle.

Ces spectacles bien qu'amateurs demeurent des spectacles originaux, écrit en circonstance et la plupart sont déposés à la SACD et donc soumis à des droits d'auteur.

Entre avril et juin, il se peut que les cours soient parfois décalés ou annulés, afin que nous puissions réaliser les représentations de chaque classe.

Chaque discipline présente un spectacle de fin d'année.

Les aériens et le cirque jouent en général à l'Alboru, théâtre situé à Lupino.

Afin de profiter au maximum des spectacles (*et non à travers un écran*), de ne pas déranger les enfants en scène ainsi que le public autour, il est recommandé de ne pas faire de photo ou de vidéo durant les spectacles. (*Autorisation écrite de l'auteur nécessaire*)

La compagnie fait appel à un photographe professionnel en charge d'un reportage complet.

Les spectacles entraînent donc quelques frais supplémentaires en fin d'année liés à:

La billetterie, le photographe, les costumes, etc.

Tenues :

Les 2 cours d'essai peuvent se faire dans une tenue libre. Nous exigeons ensuite :

AÉRIEN et CIRQUE :

Une base composée d'un justaucorps et collant sans pieds, ou d'un académique ou encore leggings tricot près du corps, chaussettes, petits chaussons (cirque) !

Préférez les couleurs unies ! (Pollution visuelle déjà très présente dans la société)

Surtout pas de tee-shirt ou jogging large !

Tenue correcte exigée et cheveux attachés.

Le chewing-gum est interdit durant les cours.

Les téléphones portables sont interdits en cours.

Les bijoux sont interdits en cours.

Les ongles trop longs sont à couper !!!! (Pas plus de 5mm)

Théâtre : tenue ample et confortable, chaussettes.

Locaux :

Par mesure d'hygiène, il est interdit de circuler dans les salles en chaussures et prévoyez des chaussettes propres dans le sac.

Ponctualité et absences :

Les élèves devront arriver 5 minutes avant leur cours. Ni plus ni moins.

Merci de prévenir vos professeurs lors des absences.

Les répétitions :

Ponctuellement, au cours de l'année scolaire, des répétitions pour le/les spectacle(s) seront organisées.

Chaque élève engagé à participer au spectacle est tenu d'être présent. En cas d'empêchement, il faudra prévenir le professeur le plus tôt possible. Les répétitions sont un temps de travail supplémentaire que les formateurs donnent bénévolement aux élèves, merci de le considérer.

Les costumes : Ceux-ci sont à la charge des adhérents mais la compagnie fournit toujours une partie des accessoires et costumes gratuitement.

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement intérieur, le respecter et y adhérer.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES à FOURNIR

Des les cours d'essai effectués

SIGNATURE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR SIGNÉ

AUTORISATION DE DROITS A L'IMAGE

CERTIFICAT MÉDICAL OU DÉCHARGE MÉDICALE

ATTESTATION D'ASSURANCE